

VILLIE ~ MORGON



Juin 1985

LE MOT DU MAIRE

Voici le numéro 4 du bulletin municipal. Comme à l'accoutumée, vous y trouverez des informations sur la vie municipale et associative de notre commune.

C'est l'équipe de la commission culturelle qui se charge de la réalisation des bulletins. Commission composée de membres du conseil municipal et de personnes associées. Le travail important que cela représente est fait en étroite collaboration avec le personnel du secrétariat :

- . Rédaction des articles sur l'activité municipale,
- . Recherche des informations auprès des associations,
- . Recherche de photos, frappe et mise en pages.

La "maquette" ainsi réalisée est confiée à une imprimerie qui assure le tirage (700 exemplaires).

Je tiens à signaler que les frais d'imprimerie, qui pourraient être inscrits au budget, sont pris en charge par les adjoints, sur leur indemnité de fonction.

Je profite de ces lignes pour les remercier, ainsi que toute l'équipe, du travail effectué sans oublier notre fournisseur et traducteur de contes en patois, Monsieur Louis SAVOYE.

La diffusion est assurée par les conseillers municipaux, chacun ayant son secteur. Cette solution, choisie afin de limiter les frais, n'est pas parfaite. Il y a eu quelques oublis, deci, delà. Si cela vous arrive, n'hésitez pas à réclamer auprès du secrétariat de mairie, et veuillez nous excuser de ces incidents.

Ce bulletin, nous le voulions, lorsque la décision de le créer a été prise, ouvert aux associations locales. Celles-ci ont très largement répondu à notre appel. Nous nous en réjouissons et souhaitons que cela continue, malgré le problème de mise en pages qui se pose parfois.

Nous le voulons aussi utile pour votre information, agréable dans sa présentation et facile dans sa lecture. C'est ainsi que la présentation du budget est complétée par des tableaux indiquant en pourcentage la part de chaque poste important de dépenses et de recettes. Mais il y a sans nul doute, d'autres améliorations possibles. Pour arriver à ce résultat, nous avons besoin de vos remarques, suggestions ou critiques. N'hésitez pas à nous en faire part.

De même, si vous possédez des cartes postales anciennes de Villié-Morgon, des photos ou documents intéressants d'il y a quelques décennies (carnaval des années 47/48 par exemple), soyez aimables, prêtez-les nous. Nous pourrions les publier dans les prochains bulletins, pour le plaisir de tous.

Pour terminer, je vous demande d'être attentifs aussi, aux appels lancés dans ce bulletin pour la constitution de la bibliothèque, et de l'exposition-photos du Comité de Jumelage pour le 20ème anniversaire de celui-ci.

Merci d'avance, et bonne lecture...

André GAUTHIER

LA VIE MUNICIPALE

COMMISSION DES FINANCES

Voici les précisions concernant le budget primitif 1985, adopté par le Conseil Municipal dans sa séance du 20 Mars 1985. La présentation est la même que sur les bulletins municipaux précédents pour faciliter les comparaisons.

I - EN SECTION DE FONCTIONNEMENT : les prévisions des recettes et des dépenses s'équilibrent à la somme de 4.177.292 Frs, de la façon suivante :

DEPENSES

Compte 60 : Denrées et fournitures	358.600 F
61 : Frais de personnel	1.255.000 F
62 : Impôts et taxes	16.000 F
63 : Travaux et services extérieurs	514.000 F
64 : Participations et contingents	962.724 F
65 : Allocations - Subventions	117.000 F
66 : Frais de gestion générale	175.500 F
67 : Frais financiers	564.933 F
83 : Prélèvements pour dépenses d'investissement	213.535 F
	<hr/>
	<u>4.177.292 F</u>

RECETTES

Compte 70 : Produits de l'exploitation	286.000 F
71 : Produits domaniaux	88.000 F
72 : Produits financiers	7.600 F
73 : Recouvrements - Subventions	242.378 F
74 : Dotation globale de fonctionnement	1.207.472 F
75 : Impôts indirects	49.200 F
77 : Contributions directes et subventions liées à la fiscalité	2.296.642 F
	<hr/>
	<u>4.177.292 F</u>

REMARQUES :

- Les comptes 66 (en dépenses) et 73 (en recettes) sont en baisse importante par rapport au budget 1984. Ils sont à nouveau comparables à ceux du budget 1983. Rappelons que l'an dernier l'étape du Tour de France avait eu une incidence sur notre budget en gonflant ces 2 comptes d'environ 100.000 F (en recettes comme en dépenses).

- Le compte 77 : Dans les recettes, le chiffre de 2.296.642 F comprend, à la fois des subventions et allocations diverses (pour 34.668 F) et surtout le produit des contributions directes, c'est-à-dire le montant des impôts (pour 2.261.974 F), qui passe ainsi de 2.059.828 F en 1984 à 2.261.974 F en 1985, soit une augmentation de 9,8 %.

II - EN SECTION D'INVESTISSEMENT : les prévisions des recettes et des dépenses s'équilibrent à la somme totale de 1.702.329 Frs, de la façon suivante :

DEPENSES

Compte 16 : Remboursement d'emprunts (part de capital)	381.338 F
18 : Règlement de dettes (préfabriqués)	3.700 F
21 : Acquisition de biens meubles et immeubles	65.000 F
23 : Travaux de bâtiment et génie civil	1.223.400 F
26 : Acquisition de titres et valeurs (remboursement de capital pour le S.I.V.O.M.)	28.891 F
	<hr/>
	<u>1.702.329 F</u>

RECETTES

Compte 10 : Subventions d'équipement, dons et legs	508.442 F
11 : Prélèvement sur recettes de fonctionnement	213.535 F
14 : Participation à des travaux d'équipement (remboursement de la T.V.A. par l'Etat)	280.000 F
16 : Produits des emprunts :	606.352 F
25 : Recouvrement de créances à long ou moyen terme	94.000 F
	<hr/>
	<u>1.702.329 F</u>

REMARQUES :

- Au compte 23, la somme importante de 1.223.400 F est prévue pour financer :

a) - des travaux de bâtiments (560.400 Frs), en particulier :

- . pour aménager la maison CHARNAY (150.000 F);
- . pour commencer les travaux du local qui servira à la Fanfare, au-dessus de la salle de réunion des sociétés (172.000 F);
- . pour aménager la "maison du garde" (86.000 F) et pour rénover et améliorer le fonctionnement du chauffage de la salle des fêtes (66.400 F);
- . pour réaliser divers autres travaux de bâtiments.

b) - des travaux de voirie (663.000 Frs), en particulier :

- . pour refaire les revêtements des chaussées détruites par le gel de cet hiver (300.000 F);
- (172.000 F);
- . pour remettre en état la cour de l'école
- . pour réaliser divers travaux d'assainissement (90.000 F);
- . pour aménager notamment la décharge du Col du Truges (86.000 F) et le parc du Château (15.000 F).

Dans un souci de plus grande clarté et de meilleure information, la Commission des Finances a tenu à présenter les prévisions du budget 1985 d'une façon différente en classant les grands chapitres des dépenses et des recettes en fonction du pourcentage qu'ils représentent de l'ensemble du budget (fonctionnement + investissement).

Voici donc le tableau correspondant :

<u>DEPENSES</u>		<u>RECETTES</u>	
A : Frais de personnel.....	22,62%	1 : Impôts locaux.....	41,41%
B : Dépenses d'énergie (fuel, électricité, gaz).....	8,38%	2 : Dotation globale de fonctionnement (Dotation de l'Etat)	21,77%
C : Travaux d'entretien, de gestion et de fonctionnement	10,80%	3 : Produits de l'exploitation	2,99%
D : Participation au S.I.V.O.M. (ordures ménagères), au S.I.V.O.S. (collège) et aux divers syndicats (eaux, électricité), plus diverses cotisations	10,34%	4 : Recouvrements et participations	4,37 %
E : Dépenses d'aide sociale et subventions aux sociétés....	6,95%	5 : Produits domaniaux et impôts indirects.....	2,61 %
F : Intérêts des emprunts	10,18%		
G : Remboursement des emprunts (capital)	6,87%	6 : Produits des emprunts....	10,93%
H : Travaux de bâtiments	10,10%	7 : Remboursement de la T.V.A. par l'Etat.....	6,74%
I : Travaux de voirie.....	11,95%	8 : Subventions diverses (Etat, Département ...)	9,16 %
J : Divers	1,75%		

D'autre part, dans les impôts locaux, la somme de 2.262.974 F (soit 41,41 % des recettes totales) provient des 4 taxes suivantes :

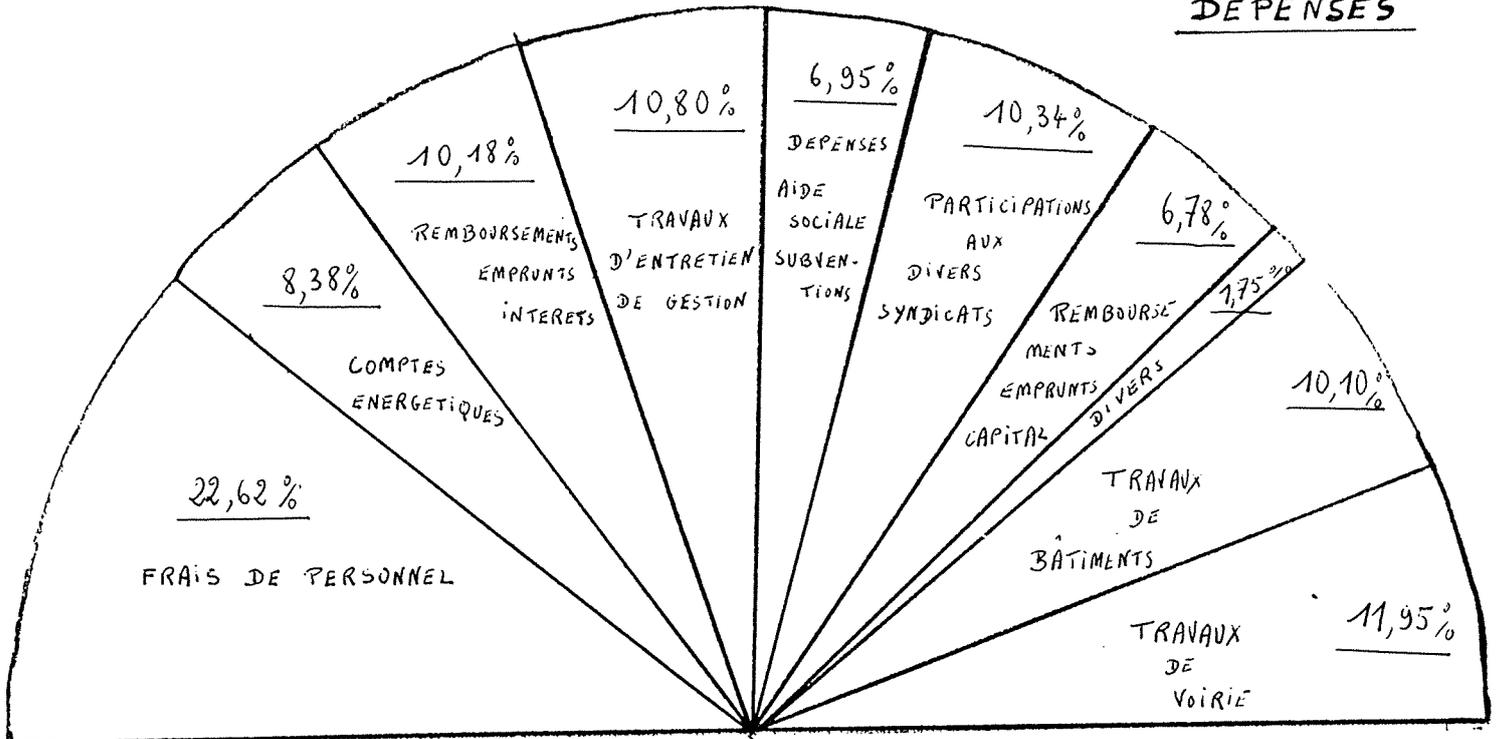
. La taxe d'habitation qui produit 551.440 F, soit 24,37 % des impôts locaux et 9,94 % des recettes totales;

. La taxe sur le foncier bâti qui produit 426.369 F, soit 18,84 % des impôts locaux et 7,68 % des recettes totales;

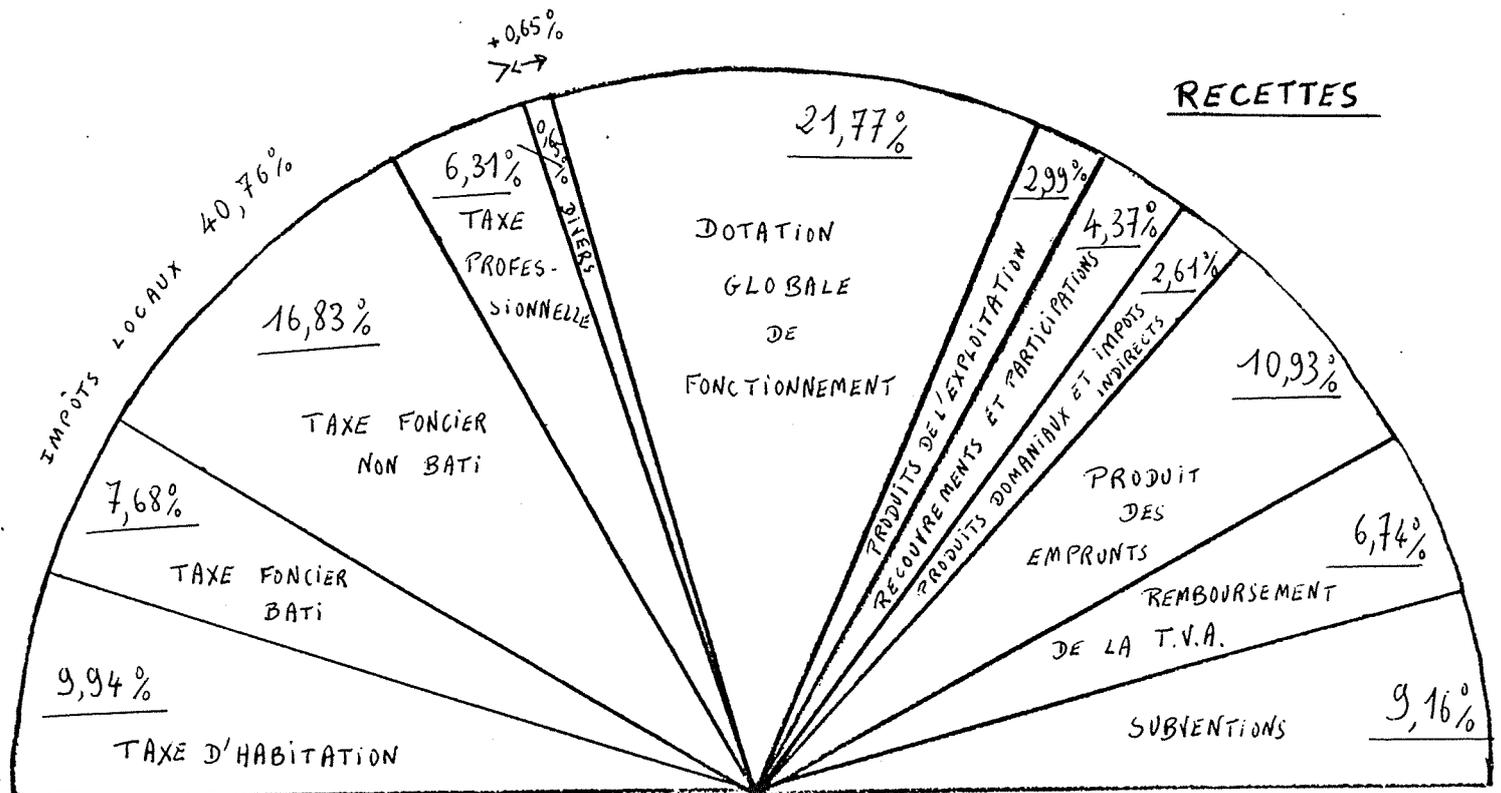
. La taxe sur le foncier non bâti qui produit 933.756 F, soit 41,28 % des impôts locaux et 16,83 % des recettes totales.

. Et la taxe professionnelle qui produit 350.408 F, soit 15,49 % des impôts locaux et 6,31 % des recettes totales.

DEPENSES



RECETTES



AIDE A LA SURVIE ET AU DEVELOPPEMENT

La crise économique qui sévit internationalement a, actuellement, peu d'impact en Beaujolais.

En Europe, elle est cause de chômage, de régression du pouvoir d'achat, mais dans les pays du Tiers-Monde elle signifie souvent la famine ou la mort.

Aussi dans sa séance du 9 Janvier 1985, le Conseil Municipal a adopté la résolution suivante :

"Monsieur le Maire donne lecture du Manifeste-Appel des lauréats du "Prix Nobel lancé en juin 1981, pour que soient rendus à la vie des dizaines de "millions d'êtres humains que la faim et le sous-développement font agoniser à "travers le monde.

"Il expose également l'Appel contre l'extermination par la faim, adressé "au Président de la République Française par 60 % des députés, 60 % des sénateurs, "plus de la moitié des Présidents de Conseils Généraux, la moitié des Conseillers "Régionaux, 7830 Maires de France représentant plus de 24 millions d'habitants, "et remis officiellement le 12 Juillet 1984, par une délégation composée de 4 Maires "tirés au sort parmi les signataires, d'un Prix Nobel et du Secrétaire Général de "la Campagne SURVIE.

"Le souhait exprimé est que la France, conformément aux valeurs qu'elle "incarne dans le monde, fasse exemple et oeuvre historique de vie en permettant, "par les moyens qu'elle mobiliserait, de renverser la situation de génocide silencieux "dans au moins une des régions du Tiers-Monde où la mortalité est la plus élevée.

"Aux moyens dégagés par l'Etat, s'ajouteraient, en complément, ceux "des Communes de France qui décideraient de prendre directement en charge des projets "constitutifs d'un plan d'ensemble combinant des mesures de survie et des actions "de développement intégré.

"Considérant le vaste mouvement national et international d'opinion "qui sollicite une action de grande ampleur,

"Considérant la situation dramatique de millions de personnes menacées "par la faim, la misère et le sous-développement,

"Considérant que la tragédie est devenue telle que le nombre des victimes "va croître encore à moins de mesures extraordinaires,

"Considérant les premières initiatives prises par les Maires de France, "et certains de leurs collègues Européens, notamment la tenue le 23 Juin 1984 à Paris "des Assises nationales de la Survie et du Développement,

"Considérant l'importance que pourront revêtir les actions spécifiques "à tous les niveaux y compris au niveau communal par des parrainages, jumelages, "avec affectation de crédits tendant progressivement vers 1 % du budget de fonction- "nement, etc ...

"Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

"DECIDE de s'associer pleinement à un programme d'ensemble exceptionnel "qui serait lancé par l'Etat, avec pour objectif la diminution significative et "durable de la mortalité dans une vaste région du Tiers-Monde, et ceci à court terme,

"DECIDE d'informer la population de Villié-Morgon et de l'associer à "la réalisation de ce projet pour favoriser une solidarité concrète et une meilleure "connaissance des actions à entreprendre pour faire reculer la mort par la faim,

"DECIDE d'adopter la motion finale des Assises de la Survie et du Déve- "loppement.

"SOUHAITE que l'engagement de l'Etat soit conforme à l'Appel des Maires "qui a été remis au Président de la République."

UNE BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE POUR DEMAIN ...

Une bibliothèque pour tous, petits, adolescents, adultes... Ce projet, on le sait, est inscrit depuis plusieurs années dans les intentions municipales. Un projet qui aujourd'hui prend corps, puisque la création d'un groupe de travail est à l'étude, qui sera soit rattaché à la commission information du conseil, soit constitué en association... Un choix à discuter et à arrêter en réunion plénière de tous les intéressés.

Cette bibliothèque verra le jour en 1987. Mais une telle infrastructure, devant être dès l'ouverture, totalement opérationnelle, ne se prépare pas en un jour. Il sera nécessaire en effet, et dans un premier temps, de définir le rôle de chacun et chacune dans l'équipe, d'assurer la formation des personnes chargées ultérieurement du service de prêt, de la codification et de "l'équipement des livres", de la maintenance des fichiers. Par ailleurs, et à l'intérieur même de la commission - ou de l'association "bibliothèque", un groupe sera plus spécialement chargé du choix des livres à acquérir. Autant dire qu'il y aura, dans les mois à venir, du pain sur la planche...

LES LOCAUX . . .

Cette "BM" sera installée dans l'actuelle salle de répétition de la Fanfare. Les musiciens de Villié ont aujourd'hui un espace vital quelque peu étriqué (!), et des travaux sont engagés pour leur offrir des locaux plus spacieux et de meilleures conditions de travail. Opération " tiroir " donc... Puisque 40 m² seront ainsi rendus disponibles pour la bibliothèque. Second intérêt : cette pièce du Château est contigüe à la petite salle (30 m² environ) qui renferme les archives communales les plus anciennes, dont le classement a été réalisé durant l'été 1984 ; un local fort agréable au demeurant, dont les peintures "début de siècle" et les motifs sont bien conservés, et qui constituera un espace de lecture sur place - ou de recherche -, paisible.

Les deux salles seront aménagées pour chacune des fonctions requises, le service d'études de la bibliothèque centrale de prêt de Lyon-Bron apportant son aide au niveau des choix et de l'installation des matériels.

. . . ET LE FONDS DE LIVRES

Passons maintenant au "contenu"... Pour une localité de l'importance de Villié-Morgon, un minimum de 1.000 livres sera nécessaire au démarrage, pour pouvoir satisfaire immédiatement le public. Là encore, la bibliothèque centrale de prêt interviendra, son rôle principal étant d'apporter périodiquement un "fonds" de roulement aux bibliothèques communales. Une aide précieuse, mais qui doit être conjuguée à l'effort local si l'on veut que ce pôle culturel remplisse bien son rôle. D'ores et déjà, un crédit d'achat de livres de 5.000 frs. a été voté par le conseil au budget primitif 85, qui se renouvellera et sera rediscuté dans l'avenir en fonction des nécessités ; la bibliothèque devra bien entendu, être soumise à une gestion rigoureuse. La fonction du groupe "choix de livres" ne sera donc pas mineure ; elle devra prendre en compte le goût des lecteurs, les impératifs d'achat dus à l'actualité... et le montant des commandes.

S'il est des vœux à formuler, c'est d'abord que cette bibliothèque à venir soit vraiment celle de tous, et que chacun puisse y trouver ce qui l'intéresse, du Polar au roman, de la fiction au best-seller politique. A la mesure bien entendu d'une commune telle que la nôtre. Mais un second vœu se dessine en fonction de la réalité locale : à Villié, collège et école primaire drainent beaucoup de petits et d'adolescents. Réaliser un secteur "jeunes" bien étoffé au sein de la "BM" semble donc tout à fait nécessaire. En la matière, la participation d'enseignants à la vie de ce service, serait un apport enrichissant.

Nous évoquions plus haut le rôle de la BCP Lyon-Bron, et celui de la municipalité... Les villiatons en ont également un à jouer. En participant à l'équipe de travail qui doit se constituer - et en sachant que ce bénévolat sera... de long terme ! Une réunion est programmée pour le Mercredi 26 Juin. Toutes les personnes intéressées y sont conviées.

Mais ils peuvent encore, et sous une autre forme, apporter leur "quote-part" à l'élaboration de la bibliothèque. Chacun d'entre nous, chacun d'entre vous, possède des livres, qu'ils soient de poche ou brochés, dormant dans un placard. S'ils sont en parfait état, et si vous voulez bien les offrir à la collectivité, cette aide sera également très appréciée, et permettra d'augmenter la diversité du prêt...

Le livre est la base de la culture ; il est aussi et avant tout plaisir et enrichissement. Souhaitons qu'il ait demain toute sa place dans le quotidien des villiatons...

FAITES UNE FLEUR ... A VILLIE

L'Hiver fut rude, c'est sûr ! Et même les "doigts verts" les plus chevronnés ont quelque peu retardé leurs plantations florales, en raison de la très mauvaise humeur du temps.

Mais l'été désormais nous laisse le champ libre, et toute possibilité de faire des clins d'oeil de charme aux balcons et fenêtres.

Participez donc au "coup de gaité" et de sympathie dont Villié a besoin. Le village n'en sera que plus agréable pour ses habitants, et pour les nombreux visiteurs qui le traversent et y font des étapes gustatives.

La "route de Fleurie" notamment a l'appellation bien mal ... contrôlée. géraniums et pétunias lui feraient sans doute justice de son patronyme !

Fleurissez... l'été fera le reste. Les Rhône-Alpins ont fait voici quelques mois une "fleur" à leur Région... Pourquoi ne pas faire une "fleur" à Villié...

CONSTRUCTION DU COLLEGE

Voici quelques compléments d'information concernant cette réalisation qui a déjà été présentée dans les bulletins précédents.

Chacun peut suivre la progression de ces travaux qui témoignent de la réalité vivante de notre région beaujolaise.

Malgré les rigueurs de l'hiver et les multiples difficultés inhérentes à un chantier de cette importance, le gros-oeuvre de notre nouveau collège est déjà fort avancé et l'aménagement intérieur de certaines parties du bâtiment a commencé.

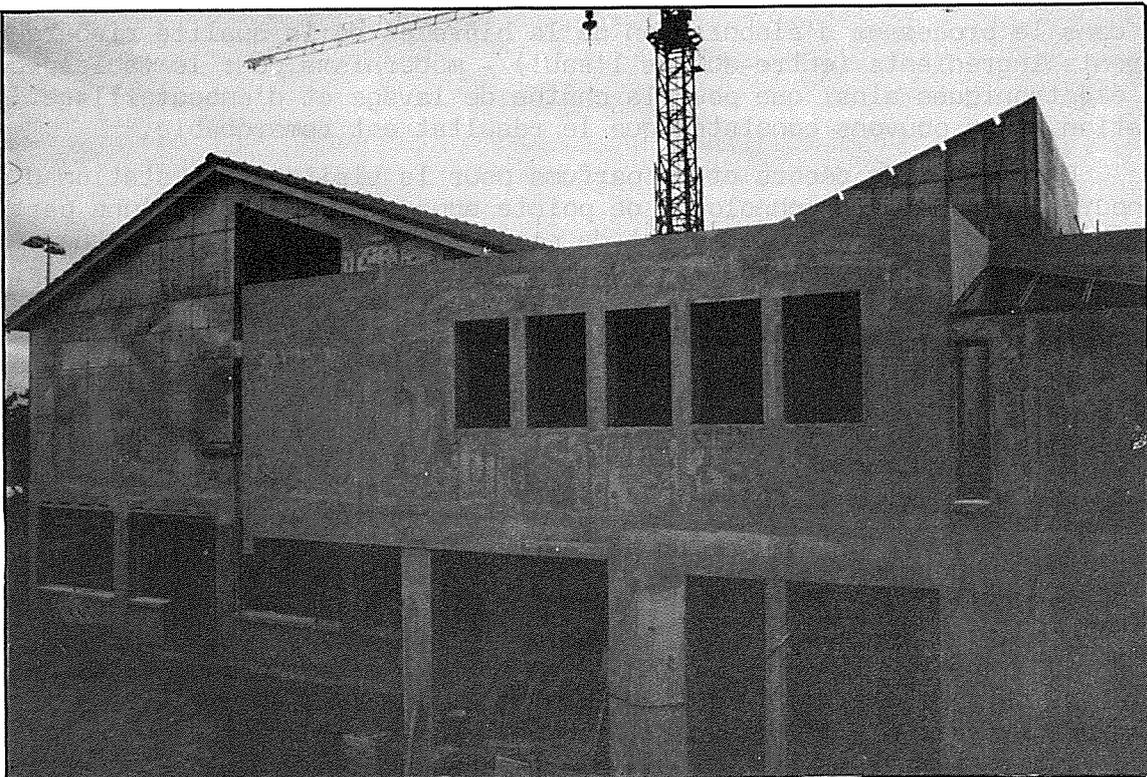
Peu à peu, ce qui avait été conçu sur le papier, après avoir été attendu durant si longtemps, devient réalité grâce à l'effort de tous.

23 corps de métiers et 5 cabinets d'ingénierie sont chargés de cette construction.

Pour ce qui concerne l'aspect financier et outre la subvention accordée par l'Etat, le S.I.V.O.S., après négociation, a réussi à obtenir les prêts principaux suivants :

. C.A.E.C.L.	2.887.000 Frs sur 20ans à 13 %
. Caisse des Dépôts :	3.101.000 Frs sur 20ans à 10 % (taux revisable)

Un prêt de 2.262.000 Frs sur 3 ans à 9,25 % a été accordé par la Caisse des Dépôts pour compenser la T.V.A. qui ne sera remboursée par l'Etat qu'avec un décalage de 2 ans.



LE CONSEIL MUNICIPAL A SASBACHWALDEN

Vendredi 7 Décembre 1984, le Conseil Municipal est réuni sur la place devant la Salle des Fêtes, non pas pour siéger ou délibérer, mais, valises à portée de main, il s'apprête à monter dans l'autocar pour un séjour de trois jours en Allemagne.

En effet, la Municipalité de Sasbachwalden a invité son homologue Villiaton à l'occasion de l'inauguration du "Kurhaus Alde Gott", traduction littérale "Maison pour l'Hôte au vieux Dieu". L'inauguration a lieu le Vendredi soir en présence de nombreuses personnalités. Discours, intermèdes musicaux et vocaux se succèdent. Nous apprécions particulièrement le discours de notre Maire André GAUTHIER ... car c'est le seul que nous comprenons !

Le Kurhaus Alde Gott se situe sur la partie haute du village. Il comprend un vaste hall d'entrée : - à droite vestiaires et toilettes - à gauche salle d'accueil et montée d'escaliers donnant accès à un balcon surplombant la grande salle et baptisé "Terrasse Morgon" en l'honneur de Villié-Morgon. Arrivés au fond du hall, nous pénétrons dans la grande salle, elle est vraiment très grande ! Une immense charpente en bois adoucit la froideur du béton, des tables garnies de nappes et d'une jolie décoration florale font que l'on se sent bien dans cette salle. Une cuisine bien équipée est attenante. A côté de la scène aux grands rideaux rouges, une cabine technique dernier cri d'où sont commandés la sonorisation, l'ouverture des rideaux, les jeux d'éclairage et la mobilité des décors. Dans les coulisses se trouvent vestiaires, douches et salles de stockage du matériel.

C'est une réalisation remarquable et nous pouvons envier nos Amis Allemands de leur pouvoir économique pour se doter d'un tel instrument qui ne peut certainement qu'épanouir culture et convivialité.

Le samedi est consacré à la visite des environs de Sasbachwalden. A ULM nous visitons une Brasserie où tradition et modernisme sont intelligemment liés : - tradition dans le processus d'élaboration de la bière et de la qualité rigoureuse des différents ingrédients (entre-autres l'eau!) - modernisme pour le tableau de commandes électroniques ainsi que pour la chaîne de lavage et d'embouteillage. A la dégustation, nous pouvons constater que le résultat est remarquable.

Changement de décors et de parfums pour la visite d'une station d'épuration flambant neuve. Là aussi la technologie de pointe apparaît, à noter qu'une partie de l'énergie nécessaire au fonctionnement de cette station provient du méthane obtenu à partir de la fermentation des boues recueillies dans les bacs de décantation. A l'arrivée dans la station, l'eau est saumâtre et nauséabonde, à la sortie elle est limpide et inodore, de quoi satisfaire le plus sévère écologiste.

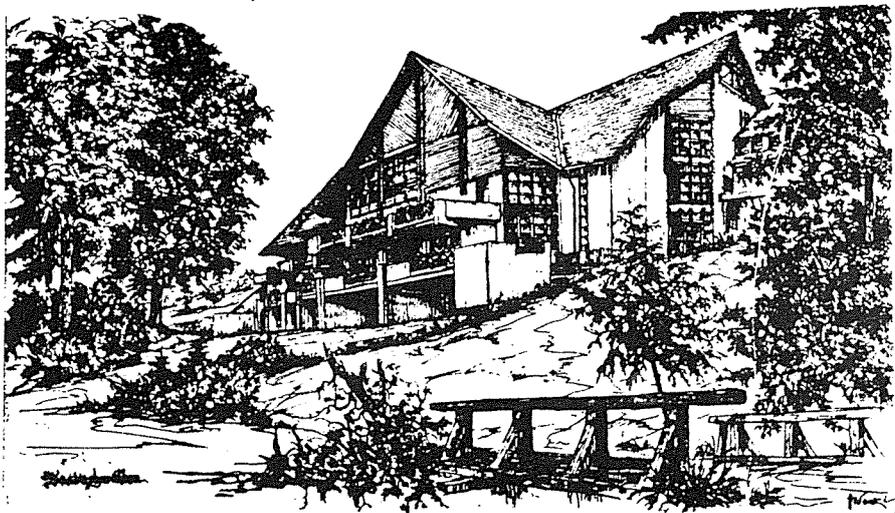
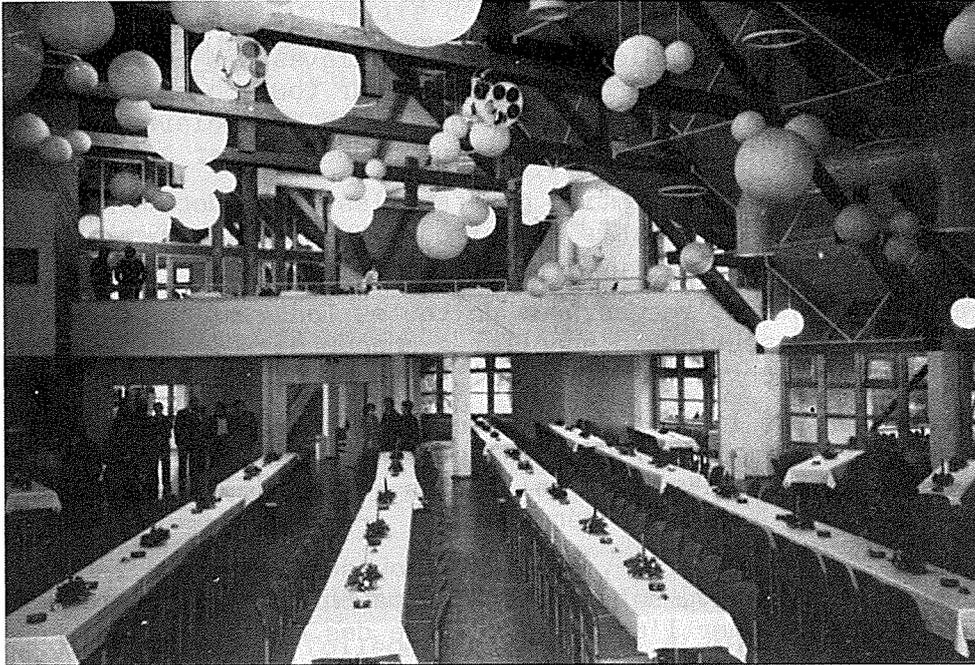
Nous visitons ensuite le terrain de Foot de Sasbachwalden. Nous n'en parlerons pas plus, puisque vous trouverez dans ce même bulletin un article relatant l'inauguration de celui-ci.

Nous nous rendons ensuite à la Cave Coopérative. Le vin est stocké dans d'immenses cuves en inox qui laissent rêveurs les viticulteurs présents ! Après une dégustation appliquée, chacun conclut que les vins blancs sont très bons, mais pour les vins rouges le "Morgon" a encore de beaux jours devant lui.

L'heure du repas n'étant pas encore arrivée, nous découvrons la distillerie d'un Conseiller Municipal de Sasbachwalden, aménagée par ses soins. Il ne distille que sa production fruitière. Les locaux sont chaleureux et l'accueil aussi. Des commentaires de plus en plus flatteurs accompagnent cette nouvelle dégustation comparative.

C'est l'estomac dans les talons que nous arrivons au repas du soir où nous avons quelques rencontres parfois surprenantes avec la gastronomie allemande. Mais tout compte fait, c'était très bon ...

Le Dimanche matin, après une "dernière trinquée" avec le Conseil Municipal de Sasbachwalden, nous prenons la route du retour pour Villié-Morgon en nous accordant cependant une halte à Mulhouse pour une dégustation choucroute.



KURHAUS ZUM ALDE GOTT SASBACHWALDEN

LA VIE SCOLAIRE

LE CONSEIL DE PARENTS D'ÉLÈVES

Le Conseil des Parents d'Élèves de Villié-Morgon est une association sans but lucratif groupant 120 adhérents environ. Il constitue une Section du Conseil Départemental du Rhône des Conseils de Parents d'Élèves des Ecoles Publiques, lui-même membre de la Fédération Nationale fondée en 1947 pour une durée illimitée et dont les buts sont les suivants :

- Regrouper l'ensemble des Parents d'Élèves des Etablissements Publics d'Enseignement, formuler en leurs noms des vœux sur tout objet concernant les intérêts moraux et matériels de l'Enseignement Public, des élèves qui le fréquentent et de leurs parents, d'en suivre la réalisation et de veiller à leur application.

- Rassembler à l'intention des familles toute documentation relative à ses buts, aux études, aux débouchés scolaires et professionnels.

- Propager et défendre l'idéal laïc, promouvoir un Service National Public d'Education, gratuit, respectueux de toutes les familles de pensée sans en privilégier aucune et soucieux d'apporter à chacun des élèves le plus complet épanouissement de sa personnalité et les meilleures chances d'insertion sociale.

- Assurer une liaison permanente entre tous les personnels des Etablissements Scolaires (Ecole Primaire et Collège) et les Parents d'Élèves, favoriser et faciliter les rapports individuels et collectifs entre eux en s'évertuant à créer et conserver un climat de confiance réciproque.

- d'une façon générale, susciter, poursuivre toutes les actions capables de développer son rôle de mouvement éducatif permanent, accroître le rayonnement de l'Ecole Publique et coordonner l'action éducative des Parents et des Educateurs.

Chaque année, au mois d'Octobre, se tient l'assemblée générale à laquelle sont invités tous les parents intéressés par les problèmes de l'Ecole Publique. Au cours de cette réunion très importante dans la vie de l'Association :

- est présenté et voté le compte-rendu des activités effectuées l'année précédente, des achats de matériels décidés pour améliorer les conditions matérielles de fonctionnement de l'école primaire et du collège (matériel pédagogique, audio-visuel, micro-ordinateur), des excursions et voyages organisés par les maîtresses et professeurs mais financés par l'Association.

- est présenté et voté le compte-rendu de la situation financière avec l'énoncé de nos recettes (concours de belote, concours de pétanque) et de nos dépenses de l'année.

- sont désignés les parents qui participeront pour la durée de l'année scolaire au fonctionnement des assemblées existant au sein de l'école et du collège, c'est-à-dire :

10 parents du primaire pour le Comité de Parents.

2 parents par classe du collège pour les Conseils de Classes.

10 parents du collège pour le Conseil d'Administration.

- sont définies, discutées et votées les grandes orientations des actions de l'Association pour l'année à venir.

C'est ainsi qu'il nous a été agréable, lors de la dernière assemblée générale, de constater qu'après toutes les interventions que nous avons effectuées auprès des plus hautes instances politiques et académiques, les travaux du nouveau collège avaient débuté et que l'établissement pourrait fonctionner dans ses nouveaux locaux dans le courant de l'année scolaire 1985-1986.

Malheureusement, nous avons été contraints d'évoquer un nouveau mais très grave sujet d'inquiétude : nous redoutons pour la rentrée 1985 la fermeture d'une classe et le départ d'une maîtresse de l'école primaire si l'effectif des enfants inscrits n'atteint pas le chiffre de 163 élèves.

Nous profitons donc de l'occasion qui nous est ici offerte, par le canal du Bulletin Municipal, de préciser à tous les parents de l'école primaire que le jour de la rentrée scolaire 1985 sera capital pour notre école communale. En effet, si ce jour là, le nombre de 163 enfants présents à l'école ou excusés par un mot des parents ou par un certificat médical n'est pas atteint lorsque Monsieur l'Inspecteur viendra vérifier les effectifs, il décidera immédiatement la fermeture définitive d'une classe.

Nous faisons donc appel au sens de la responsabilité de tous les parents pour que cela n'arrive pas ! Nous ne pouvons pas accepter cette décision de l'administration au moment où la Municipalité de Villié-Morgon fait des efforts pour augmenter le nombre d'emplois et de logements sur la Commune. Nous ne pouvons pas accepter que les conditions de scolarisation de nos enfants se dégradent.

PARENTS D'ELEVES, nous comptons sur vous ! ...

Le Président : C. BESSON

Le Secrétaire : J.C. LAUT

A L'ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE

L'effectif a permis de maintenir 7 classes.

La construction du Collège entraînant la disparition de 2 classes préfabriquées, nous avons été installés dans 2 classes nouvelles : les élèves du CM 2 sont logés dans la salle de réunions du château ; les élèves de CE 1 ont élu domicile dans une coquette salle aménagée dans l'ancien appartement.

Il a été fort agréable à la rentrée de pouvoir utiliser des WC neufs et rationnels, construits dans les anciennes douches.

Les activités à l'école sont toujours aussi nombreuses grâce à l'aide des Sociétés Sou des Ecoles, Conseil de Parents d'Elèves et UCOL.

A Noël, en plus de la projection à Villié-Morgon du film "Blanche-Neige", tous les enfants ont été conduits à un spectacle à Lyon. Une seconde séance gratuite du cirque Pinder Jean Richard a été offerte à tous les enfants par la Fédération des Oeuvres Laïques du Rhône et de nombreux parents ont eu plaisir à y accompagner leurs enfants.

Les petits des classes enfantines ont profité d'une séance de marionnettes pendant la semaine de l'Education.

Tous les lundis, les élèves du CM 2 suivent un cours de judo animé par un professeur, Nadine CELLIER.

Grâce à l'UCOL, un poète Jean FERON est venu faire une animation dans 2 classes de l'école. Ce fut un bonheur de voir et d'écouter un poète vivant et de dialoguer, jouer avec lui.

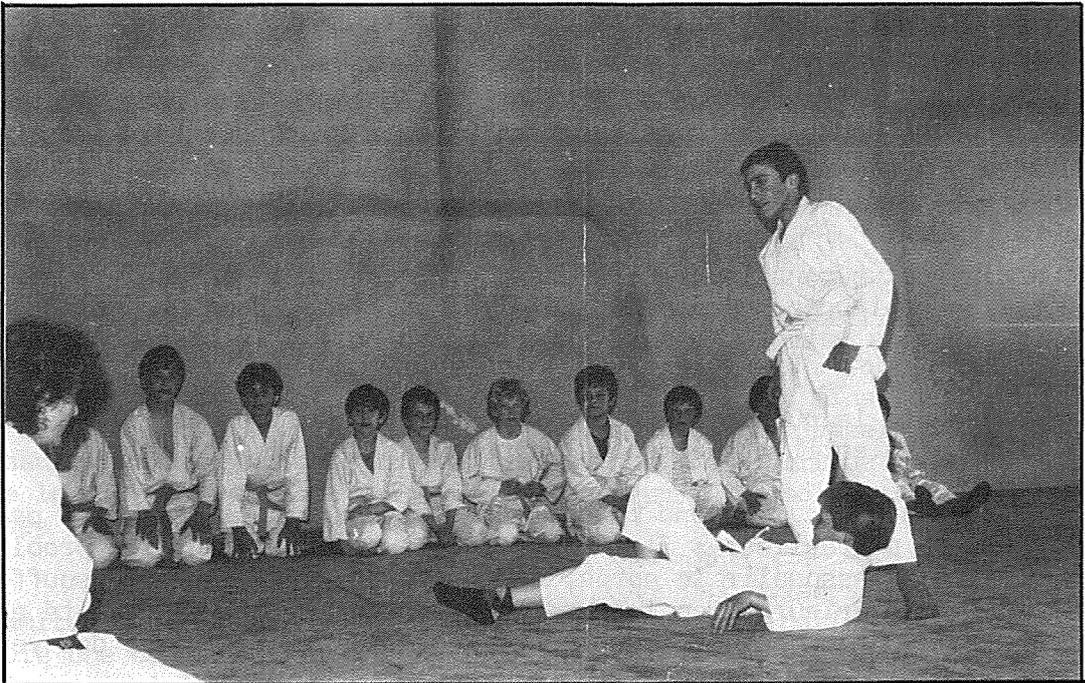
Les cours moyens ont profité d'une belle journée d'hiver aux Plans d'Hotonne et sont rentrés enchantés de leur progrès en ski de fond. Visite chez les correspondants et autres sorties se préparent encore.

Un grand projet nouveau se réalise du 3 au 7 Juin. Les élèves des CP et CE 1 s'en vont par le train jusqu'à Trégunc près de Concarneau découvrir la Bretagne, l'Océan et ses marées, le folklore, la vie des pêcheurs. Cette découverte du milieu et de la vie en collectivité sera très enrichissante pour ces petits.

L'informatique a fait son entrée à l'école primaire : 3 postes complets sont installés dans la classe du CM 2 et permettent à tout moment de découvrir les plaisirs et problèmes de l'informatique. Il faut voir avec quelle joie on s'empresse de prendre place devant l'ordinateur !

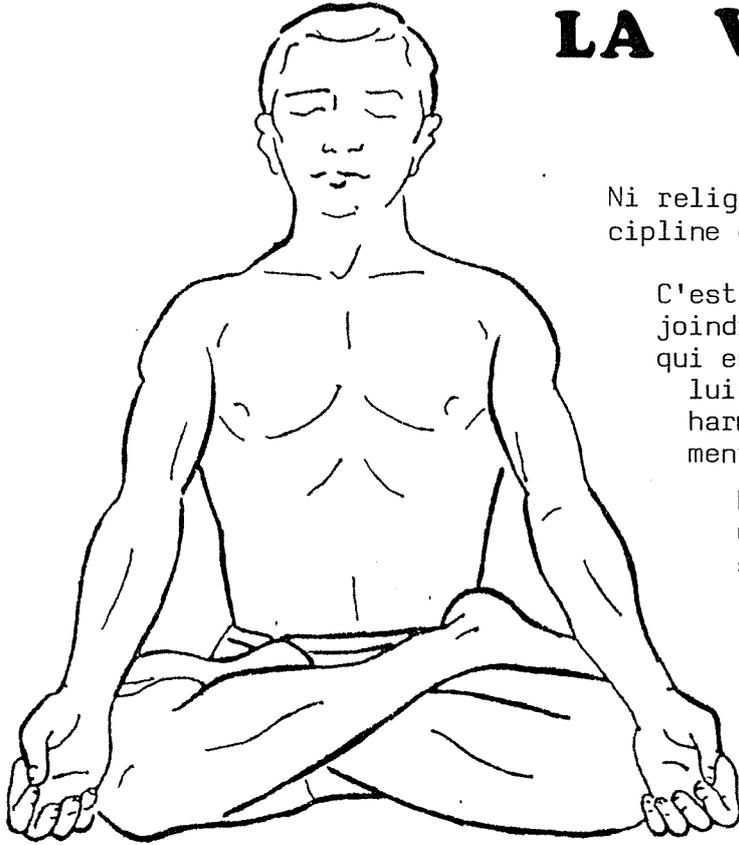
De plus, l'école de Villié-Morgon est choisie par l'Académie comme centre pour l'installation d'un nano réseau avec sept postes qui seront utilisés aussi par les écoles de Lancié, Corcelles, Chiroubles, Avenas. Le Sou des Ecoles pourra alors réaliser un club informatique pour adultes.





LA VIE ASSOCIATIVE

A PROPOS DU YOGA



Ni religion, ni gymnastique, le YOGA est une discipline qui a pour but d'unifier l'être.

C'est le sens même du mot YOGA qui signifie : joindre, unir. C'est une recherche intérieure qui en commençant par réconcilier l'homme avec lui-même, lui permet ensuite de se mettre en harmonie avec son entourage et son environnement.

Pour parvenir à cette harmonie, le YOGA utilise trois éléments essentiels et indissociables.

- | | |
|------------|---|
| LE CORPS | Instrument sensible et complexe. |
| LE SOUFFLE | Élément vivant et vital. |
| LE MENTAL | Chef d'orchestre appelé à diriger le corps et le souffle. |

Ainsi le YOGA n'intéresse pas seulement le corps mais il touche l'être tout entier. La souplesse physique, la détente mentale, la concentration passent par la prise de conscience du souffle et son contrôle progressif.

La respiration est à la fois l'indicateur de notre état profond, le moyen de contrôle de cet état, la possibilité d'intervention sur celui-ci. En allongeant notre souffle dans les limites du confort, nous augmentons notre potentiel vital, et nous arrivons à une modification progressive de notre comportement.

Pratiquer le YOGA ne consiste pas à montrer des postures acrobatiques, mais à vivre de l'intérieur des gestes justes et lents, liés à une respiration tranquille et consciente, répétés non pas machinalement mais comme si chaque fois l'on créait un geste nouveau, une expression différente de tout l'être. Le corps retrouve sa place de serviteur docile et doué, accepté tel qu'il est avec ses possibilités et ses limites.

La pratique s'effectue dans le recueillement et le respect pour soi-même en laissant au vestiaire les habitudes de compétition et d'activisme, dans une action sans volontarisme mais non sans volonté, dans l'effort raisonnable, la présence, en habitant son corps.

Ainsi graduellement, la qualité du geste prend le pas sur la quantité des mouvements, la respiration se ralentit et le mental va progressivement s'apaiser.

Le YOGA s'adresse à tous, il prend chaque être humain là où il est, lui permettant de s'améliorer, de se réaliser ; il ne prétend pas résoudre tous les problèmes, mais sa pratique permet d'assouplir le corps, de contrôler, d'allonger le souffle, de développer le calme intérieur. Bien loin de nous pousser à fuir la réalité avec toutes ses exigences, le YOGA nous appelle à la regarder bien en face avec des yeux plus neufs.

" La pratique du YOGA peut rendre un peu de cette sérénité indispensable pour juger sainement des choses de la vie ".

Les Cours de YOGA ont lieu chaque semaine : le mardi à 14 h 30 à la Salle des Fêtes, et le Mercredi à 16 h Salle des Sports (petite salle). Pour tous renseignements : s'adresser à Madame CARTET - Tél. (74) 04.30.14.

JUMELAGE VILLIE-MORGON / SASBACHWALDEN

C'est en 1966, à l'instigation du Dr. MOST, alors Consul d'Allemagne à LYON, qu'est né le projet de jumelage entre les deux communes.

En effet, au cours de ses déplacements dans le Beaujolais, il avait remarqué tout particulièrement notre village, qui avait quelque similitude sur les plans géographique, économique et d'accueil, avec la commune de Sasbachwalden, où il avait sa propre résidence.

Le rapprochement des deux villages s'est fait avec le concours indispensable de la Fédération Mondiale des Villes Jumelées, représentée en l'occurrence par Monsieur PERNOUD.

Une délégation du conseil municipal et du syndicat viticole de Villié-Morgon s'est rendue à Sasbachwalden pour une première rencontre avec le bourgmestre Mr. MULLER et son conseil municipal, fin 1966. D'autres entretiens suivirent, tant à Villié qu'à Sasbachwalden, et aboutirent à une première cérémonie de jumelage à Villié-Morgon, le 2 Juillet 1967, à laquelle participait une large représentation de la commune de Sasbachwalden.

Une deuxième cérémonie scella le protocole d'amitié à Sasbachwalden le 10 Septembre 1967, dont voici un extrait :

- Nous, Philibert BULLIAT, Maire de Villié-Morgon,
et Nikolaus MULLER, Maire de Sasbachwalden,

proclamons le jumelage de nos villes, sous l'égide de la Fédération Mondiale des Villes Jumelées en vue de promouvoir des échanges d'ordre culturel, touristique, social et économique, intéressant l'ensemble de nos populations. Déclarons solennellement notre volonté de respecter les principes de la Charte des Villes Jumelées, afin de développer la compréhension, le respect mutuel, et l'amitié entre les gens de Villié-Morgon et de Sasbachwalden, ouvrant ainsi la voie à l'entente complète entre les peuples de toutes les nations. -

Très vite un comité s'est constitué, avec comme Président Mr. André GAUTHIER, épaulé par un bureau et des membres très actifs.

Depuis, des échanges nombreux se sont réalisés :

- Les élèves du C.E.G. ont été accueillis durant une semaine dans une école de Sasbachwalden.
- Des jeunes gens des deux communes se retrouvent régulièrement pendant la période des vacances et sont accueillis au sein des familles respectives.
- Les différentes sociétés ont été reçues à Sasbachwalden et ont reçu à leur tour les sociétés correspondantes dans notre commune ; c'est ainsi que les Pompiers, la Fanfare, la société de Football, et dernièrement le conseil municipal, ont eu des échanges amicaux, confortés par le fait que l'accueil se fait de famille à famille le plus souvent, et permet ainsi, malgré le handicap de la langue, de créer des relations plus fructueuses.

Nous rappelons à cet effet que lors des voyages qui sont organisés par le comité de jumelage, ceux-ci sont ouverts à tous, cotisants ou non cotisants. Chaque fois une bonne ambiance s'établit entre tous les participants, et aide aussi aux meilleures relations entre "villiatons". Le prochain, comme vous l'avez lu dans la presse, se fera les 20 et 21 Juillet 1985.

Nous terminerons par un appel à tous ceux qui possèdent des photos ou bien des films réalisés lors des rencontres soit collectives soit individuelles. Le comité envisage de faire une exposition, et une projection de tous ces documents à l'occasion du 20ème anniversaire. Soyez aimables de les remettre assez rapidement entre les mains de Madame Alphonse LAMARCHE ou de Monsieur Félix GAY à Morgon.

FOOT-BALL CLUB

Une équipe de Foot, c'est une quinzaine de gars et quelques rares supporters inconditionnels qui sont restés des fanas du ballon rond. Tous les dimanches, ils aiment se retrouver sur un terrain pour essayer d'oublier leurs soucis et se détendre. Ils sont unis aussi bien dans la victoire que dans la défaite. Aussi bien sur le terrain, qu'ailleurs.

Ailleurs, ce peut être par exemple Sasbachwalden, où au mois de Juillet 84, le F.C.V.M. se rendit, invité par son homologue allemand, pour jouer le match d'inauguration du terrain de football et de ses dépendances. Il faut préciser qu'il leur a fallu jouer pendant 21 ans sur le terrain d'un village voisin avant de bénéficier de leurs propres installations (Tiens... Tiens... !!! Cela me rappelle une histoire beaujolaise !) Mais espérons que cette dernière ne "durera" pas aussi longtemps.

Le départ avait été fixé à 6 h. du matin le samedi et le car très ponctuel attendait ceux qui ont du mal à être à l'heure (hum !). En fin de matinée, nous étions attendus en Alsace pour déguster chez un viticulteur un petit vin blanc "sorti de derrière les fagots", qui tombait à pic, eu égard à la chaleur. Nous avons été vraiment bien reçus, et puis nous avons repris la route, le gosier rafraîchi. Le boire ayant appelé le manger, nous avons tiré le casse-croûte peu de temps après, le car s'étant arrêté dans un sous-bois. Enfin nous sommes arrivés à Sasbachwalden sous un soleil de plomb.

A partir de cet instant, et jusqu'au dimanche soir, nous avons pu bénéficier d'une extraordinaire hospitalité, et je pense qu'on peut ici rendre honneur aux personnes de cette commune qui se sont occupées de nous d'une manière admirable ; en attendant de pouvoir rendre la monnaie de la pièce. L'organisation allemande n'est pas une légende puisque dès notre arrivée, un emploi du temps détaillé du week-end nous était remis, ainsi que les indications pour répartition-logement chez l'habitant. Ce premier constat se clôtura par une petite rincette à la cave coopérative, puis chacun partit chez son logeur.

En fin de journée, nous nous sommes rendus au terrain de foot pour une soirée qui devait rester mémorable. Un copieux casse-croûte nous attendait dans une grande salle avoisinant les vestiaires. Pour arroser : bière à volonté ! Certains apparemment mal rassasiés, broutaient les fleurs dans les vases... d'autres, concouraient pour savoir si les plus gros ventres étaient côté français ou allemand. Les seuls grands absents étaient les joueurs de Sasbachwalden qui avaient préféré "assurer", afin de ne pas étrenner leur nouveau terrain par une défaite.

Bref, la soirée se poursuivit fort tard, d'autant qu'une poignée d'irréductibles ne pouvait se résoudre à aller dormir.

Vint enfin, et au lendemain, le match, qui nous permit de découvrir les fameux joueurs. Après les discours d'inauguration, les équipes échangèrent quelques cadeaux : le F.C.V.M. avait emporté entre autres un tonneau (une pièce...!) de Beaujolais, remarquablement sculpté sur l'une de ses faces boisées (véritable pièce de collection !). Sur ce, le coup d'envoi fut donné et jamais le F.C.V.M. n'eut à jouer devant autant de spectateurs... D'où une certaine crispation en début de rencontre, qu'il n'avait pas connu la veille devant les chopes de bière. Je dirais simplement qu'après une excellente première mi-temps, le F.C.V.M. rentrait aux vestiaires sur le score de 2 à 2, après avoir donné quelques frayeurs aux dirigeants allemands qui voyaient les choses bien mal engagées pour leur équipe (selon leurs propres propos...) Je passerai plus rapidement sur la seconde mi-temps, qui vit une large victoire des locaux, due en partie à une fraîcheur physique bien supérieure à celle des visiteurs. Heureusement qu'il y avait encore quelques bières pour faire passer cette pilule ! Nous avons donc eu droit à un autre et excellent casse-croûte pour pouvoir reprendre la route dans de bonnes conditions. Et comme tout a une fin, il fallut bien se quitter.

Cependant, ce n'étaient pas des adieux, car nous allons les recevoir à notre tour à Villié-Morgon (sur le terrain de Corcelles-en-Beaujolais, hum...!) le week-end des 15 et 16 juin 1985. Week-end où nous attendons le maximum de supporters villiatons !! Qu'on se le dise...

Pour terminer... Bravo, et merci aux organisateurs de Sasbachwalden, et vive le F.C.V.M.

...Un gars du Foot...



HALTE - GARDERIE

... LES NOUVEAUX HORAIRES ...

A compter du 1er Mai 1985, la HALTE-GARDERIE, qui est installée dans le Château-Mairie, est ouverte selon les horaires suivants :

Du LUNDI au VENDREDI :

- . le matin de 8h à 12h.
- . l'après-midi de 13h 30 à 18h 30.

Sur demande des parents, les enfants peuvent être pris en charge le soir à la sortie de l'école.

Tél : 69.13.22

AUTOMOBILE CLUB DU RHONE

Association fondée en 1902. L'Automobile Club du Rhône, dont le siège est 7 Rue Grôlée à LYON (2e) . Tél. 842.51.01 est à l'écoute constante des problèmes rencontrés par les Automobilistes. En effet, chaque sociétaire bénéficie de nombreux avantages et services, par exemple :

S E C U R I T E

Auto-Bilan : vérification de 52 points du véhicules suivant norme AFNOR X 50-201.

A S S I S T A N C E J U R I D I Q U E

Des permanences spécialisées avec Avocat, Expert en automobiles, Experts en assurances.

D E F E N S E D E V A N T L E S T R I B U N A U X

A la suite d'un litige avec un garagiste, une compagnie d'assurances ou en cas d'infraction au Code de la Route ...

A S S I S T A N C E R O U T I E R E E T M E D I C A L E C O M P L E T E

Conçue spécialement pour l'automobiliste, couvrant la FRANCE, l'EUROPE et les PAYS du BASSIN MEDITERRANEEN.

T E S T D E R E C Y C L A G E D E C O N D U C T E U R

Toutes facilités sont accordées aux Membres de l'Association pour la délivrance de documents douaniers, permis international, licences de camping, neige, remontées mécaniques, etc ...

Activités sportives et culturelles ; sport, mécanique, tir de précision ... conférences ... bibliothèque ...

PERMANENCE DEPANNAGE ASSISTANCE 24h/24 - Tél. 16 (1) 266.90.02

CENTRE DE VISITES DE SECURITE Bas-Port - Quai Victor Augagneur
Tél (7) 860.00.09

A.C.R. VOYAGES - Tél (7) 842.52.47

"Le centre mobile de sécurité sera à VILLIE-MORGON, le Mardi 9 Juillet 1985, parking de la Salle des Fêtes".

Conte du temps passé

" ON BON CONSEIL "

Faut pos tourdze dere de bredeneries ; faut ben quoques coups parlo de tsuses raseunnobles ! i est parqua dze vux veux bailler on bon conseil. Il est on quero que le baillit à n'heumme de vé neus dins le tims ! On conseil de quero est na tsuse que dat être beunne à reteni.

Vetia la tsuse. I étove le Toine de Lincha, on bon garçon : à cinquante tras ans al étove tourdze celibatère. I ne pos qu'à n'éret pos pu se mario dins son dzoune tims mais a n'y avove pos sondia pasque a tsumove avoua sa mère, alours a treuvove sa seupe fate, son londze prompt et bien ramindo : à ne s'inquiétove de rin ! Selamint on dzeur is portiront la puvre vieille u cemintire ! Cin fit que le Toine se treuvit teut sou à la mason. A s'inneuyit se bien qu'à sondzit à se mario. A cinquante tras ans ! Dze veus deminde on pu ! Al étove franc bredin ! Faut crare qu'a n'avove pos l'adze de rason ! Parqua fère se mario ? A n'anove qu'à prindre na sarvinte : quind al veus inneuye on la rinveuye et on in prind n'autre ! Tindis qu'on coup qu'on s'est imveuconno de na feune i est le diable pe s'in debarécher.

Veus sates bien ce qu'i in est : quind on a invia de fère na bétise faut qu'on la fasse ! A s'est mario. Al éret pu tsusi parmi na demi deuzonne de feunes bien agriobles : al allit prindre la Clémence ! Oh ! I ne pos qu'à étove laide ! Non ! Mais i étove on sacré bocon de feune, i étove pis que na mule, que se mélove de teut ce que na feune ne dat pos s'inmélot.

A ne fut pos mario depuis huit dzeurs qu'à s'in mordzove bin lous dagts ! Mais in n'étove plus tims ! Quind la seupe est trimpo, beune ou mauvaise, faut bien la mindier ! I seuvint qu'i fémove à la mason. Quind cin arrevove, le Toine allove femo sa pipe u dzardon, seus la teunelle et a rintrove à la mason quind la brozzo étove passo.

On dzeur, qu'al étove trinquilamint cheto seus la teunelle, vetia que la Clémence s'amenit avoua on gros troschlion à la man ; mais le Toine vit veni le coup et a s'écartit : le bâton tsaplit se fourt sus le bane qu'à le croyit ! Si l'heumme avove reçu le coup a étove asseumo quemint le bu du boutsi ! Bougre !

Cin le metit in coeulère à son teur et vetia qu'à grands coups de sabeuts et de pouangs à ramenit sa feune à la mason : i fut drat fat !

A revenove seus la teunelle quind al intindit ion que desove :

- Qué liautro ! Toine, qué liautro !...

A levit le noz et avisit celi que li parlove : i étove le quero.

- Veus ! Ne veniz pos m'im... I ne pos le meumint ! fit le Toine.

- Mais Toine ! Dze ne vux pos d'inneuyer. T'os fretu le piau de ta feune ! T'os rudamint bien fat ! Al veulove t'asseumo, la charipe ! Selamint, n'autre coup, ne tsaple pos n'importe ont qu'i tset ! Tsaple fourt, t'éros rason, mais tsaple sus le darri, rin que sus le darri. D'abourd cin peurte pe lordze que sus le noz ; y a més de qua tsaplo ! Tsaple tourdze sus le darri ! I est on bon conseil que dze te baille.

- Oua ! Et parqua donc que dze ne tsaplerai que sus le darri de la bête ?

- Mais bougre d'inneucint ! Te ne comprinds donc rin ? On coup que téros éto ubledia de fretu la piau de ta feune et qu'al vudra te meno devint le tribu nau, si te ne l'os carecha rin que sus le darri, te ne risquerés rin !

- Et parqua que dze ne risqueré rin ?

- Bien sôr ! Quind al sera un tribunau, te sondze ben que jamais ta grind tsievre de Clémence ne vudra fère va, devint teut le monde, ... la pièce à conviction ...

ETAT CIVIL 1984

NAISSANCES

PERRIN Jean-Baptiste	9 Janvier 1984
CHRABASZCZ Marion Laure	1er Février 1984
DEBOWSKI Mélissa	10 Février 1984
VIGNERON Maxime	14 Février 1984
GAY Sarah Dominique	3 Mars 1984
DUFOURNET Ingrid	28 Mars 1984
DUHEN Lucie Elisabeth	1er Avril 1984
BRISSON Valentine Marie Laurence	12 Avril 1984
TRICHARD Emilien Antoni	6 Mai 1984
REVILLON Céline	5 Juin 1984
BORREL Colin	29 Juin 1984
POULARD Jean Louis	30 Juin 1984
POULARD Anthony	30 Juin 1984
AUPETIT Jean Thierry	17 Juillet 1984
CHEVALIER Audrey	19 Juillet 1984
BRISSON Michel François Augustin Marie	28 Aout 1984
CHAVY Nadège	15 Aout 1984
GRILLET Cyril	15 Septembre 1984
PIRET Eva	17 Novembre 1984
MONTANGERON Sonia	6 Décembre 1984
COLLONGE Thomas	30 Décembre 1984
TOUTANT <i>Berénice</i>	<i>18 Février 1984</i>

MARIAGES

PECHOUX Daniel et RAMPON Marie-Christine	21 Janvier 1984
RAY Gilles Claude et RUEDAS Agnès Yolande	18 Février 1984
CHAVY Michel Pierre et PREVOST Michelle	10 Mars 1984
MOUROUX Roland Louis et AUFRANC Jocelyne Maryse	7 Avril 1984
GRILLET Marcel et JULLIEN Monique Marie	28 Avril 1984
BERTIN Gilbert et MONNET Pascale	19 Mai 1984
PERES Bernard Noël et KUHNEL Martine	7 Juillet 1984
DUMAS Gérard et CHAVY Ghislaine Marie Rose	25 Aout 1984

DECES

CHEVALIER Jules	24 Janvier 1984
BLETON Veuve née LAYAT Lucie Angèle	26 Janvier 1984
DUCROUX Marie Louise	9 Février 1984
LARDY Joannès	10 Février 1984
DESMULES Veuve née DESCOMBES Jeanne Marguerite	20 Mars 1984
LEMPEREUR Veuve née PERRIN Rose Marie	27 Mars 1984
CHAVY Antoine	19 Avril 1984
JANIN Veuve née JANIN Antoinette	18 Juin 1984
DESCOMBES Veuve née GRANGER Marie Antoinette	21 Juin 1984
DUHEN Lucien Joseph	7 Juillet 1984
GEOFFRAY Paul	16 Juillet 1984
BERTSCH René	19 Juillet 1984
GREFFET Marius	20 Aout 1984
BULLIAT Philibert	16 Septembre 1984
COLLONGE Antoine Adrien	25 Septembre 1984
VERGER Veuve née GAUTHIER Anna	8 Octobre 1984
DESIGAUD Jean Claude	15 Octobre 1984
LORON Veuve née PETIT Pauline Benoite	23 Octobre 1984
ALACOQUE Veuve née MOLLARD Pauline Jeanne	28 Octobre 1984
MOONENS Veuve née NOIR Anne Marie	5 Novembre 1984

" UN BON CONSEIL "

Il ne faut pas toujours dire des bêtises, il faut bien quelquefois parler de choses raisonnables ! C'est pourquoi je veux vous donner un bon conseil. C'est un Curé qui l'a donné dans le temps à un homme de chez nous ; un conseil de Curé c'est une chose qui doit être bonne à retenir.

Voilà la chose ! C'était le Toine de Lancié, un bon garçon. A cinquante trois ans, il était toujours célibataire, ce n'est pas qu'il n'aurait pas pu se marier dans son jeune temps, mais il n'y avait pas pensé, parce qu'il restait avec sa mère, alors il trouvait sa soupe faite, son linge prêt et bien raccommo- dé. Il ne s'inquiétait de rien ! Seulement un jour ils portèrent la pauvre vieille au cimetière. Ça fait que le Toine se trouva tout seul à la maison. Il s'ennuyait si bien qu'il pensa à se marier. A cinquante trois ans ! Je vous demande un peu ! Il était vrai bredin ! Il faut croire qu'il n'avait pas l'âge de raison ; pourquoi se marier ? Il n'avait qu'à prendre une servante ; quand elle vous ennuie, on la renvoie, et on en prend une autre ! Tandis qu'une fois qu'on est embarrassé d'une femme, c'est le diable pour s'en débarrasser.

Vous savez bien ce qu'il en est : quand on a envie de faire une bêtise, il faut qu'on la fasse ! Il s'est marié, il aurait pu choisir parmi une demi-douzaine de femmes bien agréables. Il a pris la Clémence ! Oh ! Ce n'est pas qu'elle était laide, non ! Mais c'était un sacré bocon de femme. Elle était pire qu'une mule, qui se mêlait de tout ce qu'une femme ne doit pas se mêler...

Il ne fut pas marié depuis huit jours, qu'il s'en mordait bien tous les doigts. Mais ce n'était plus temps, quand la soupe est trempée, bonne ou mauvaise il faut bien la manger. C'est souvent que ça allait mal à la maison. Quand ça arrivait, le Toine allait fumer sa pipe au jardin sous la tonnelle, et il rentrait à la maison quand la broyée était passée.

Un jour qu'il était tranquillement assis sous la tonnelle, voilà que la Clémence s'amène avec un gros bâton à la main ; mais le Toine vit venir le coup et s'écarta. Le bâton tapa si fort sur le banc qu'il l'écrasa ! Si l'homme avait reçu le coup, il était assommé comme le boeuf du boucher ! Bougre !

Ça le mit en colère à son tour et voilà qu'à grands coups de sabots et de poings, il ramena sa femme à la maison, ce fut vite fait.

Il revenait sous la tonnelle quand il entendit quelqu'un qui lui disait :

- " Quelle râclée ! Toine. Quelle râclée !..."

Il leva le nez et regarda celui qui lui parlait : c'était le Curé,

- " Vous ne venez pas m'embêter, ce n'est pas le moment, fit le Toine..."

- " Mais Toine, je ne veux pas t'ennuyer, tu as frotté la peau de ta femme, tu as rudement bien fait ! Elle voulait t'assommer, la mauvaise ! Seulement, une autre fois, ne tape pas n'importe où, tape fort, tu auras raison, mais tape sur le derrière, rien que sur le derrière. D'abord ça porte plus large que sur le nez. Il y a plus de quoi taper ! Tape toujours sur le derrière. C'est un bon conseil que je te donne."

- " Oui, et pourquoi donc que je ne taperai que sur le derrière de la bête..."

- " Mais bougre d'innocent ! Tu ne comprends donc rien ? Une fois que tu auras été obligé de froter la peau de ta femme, et qu'elle voudra te mener devant le Tribunal, si tu ne l'as caressée rien que sur le derrière, tu ne risqueras rien !

- " Et pourquoi, je ne risquerai rien ?

- " Bien sûr ! Quand elle sera au Tribunal, tu penses bien que jamais ta grande chèvre de Clémence ne voudra faire voir devant tout le monde la "pièce à conviction"..."